

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 15 avril 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13 et 14 avril 2015

2015 DJS 187 Subventions (20 000 euros) à 4 associations de jeunesse parisiennes.

Mme Pauline VERON, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 31 mars 2015, par lequel Mme la Maire de Paris propose l'attribution de quatre subventions aux associations : Association des Eclaireuses et Eclaireurs de France, Eclaireuses et Eclaireurs Israélites de France, Eclaireuses et Eclaireurs de la Nature, Scouts et Guides France ;

Sur le rapport présenté par Mme Pauline VERON, au nom de la 7^{ème} Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 5 000 euros au titre de l'exercice 2015 est attribuée à l'Association des Eclaireuses et Eclaireurs de France (EEDF) (19270/ 2014_07513) 12, place Georges Pompidou (93167 Noisy-le-Grand) pour son fonctionnement sur Paris.

Article 2 : Une subvention de 5 000 euros au titre de l'exercice 2015 est attribuée à l'association Eclaireuses et Eclaireurs Israélites de France (EEIF) (19520 / 2015_04813) 27, avenue de Ségur (7^{ème}) pour son fonctionnement.

Article 3 : Une subvention de 2 000 euros est attribuée au titre de l'exercice 2015 à l'association Les Eclaireuses et Eclaireurs de la Nature (15625 / 2015_01981) 55, rue Quincampoix (4^{ème}) pour son fonctionnement.

Article 4 : Une subvention de 8 000 euros est attribuée à Scouts et Guides de France (18905 / 2015_02926) 65, rue de la Glacière (13^{ème}), pour son fonctionnement sur Paris.

Article 5 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, nature 6574, rubrique 422, ligne VF 88004 Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la jeunesse, du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercices 2015 et suivants, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO